



# CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

## SYNTHESE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORISE

### Légende :

#### Actions prioritaires pour les 3 EPCI

Actions prioritaires pour les 3 EPCI. Elles représenteront le cœur de la feuille de route du CLS et nécessiteront un travail de fond, sur du long terme. Ces actions bénéficieront de l'appui renforcé de la coordinatrice pour leur mise en œuvre ; le CLS jouant un rôle d'initiateur.

#### Actions bénéficiant d'opportunités

Actions qui bénéficient d'opportunités et/ou de ressources favorables pour une mise en œuvre à court terme. Elles nécessiteront de la coordination, de la mise en relation avec les collectivités et/ou les partenaires. Ces actions bénéficieront de l'appui de la coordinatrice pour leur mise en œuvre ; le CLS jouant un rôle de facilitateur.

#### Actions dont la mise en œuvre est à planifier

Il s'agit d'actions ayant des porteurs identifiés mais dont le calendrier de mise en œuvre n'est pas défini (moyen à long terme).

#### Chantiers

Les chantiers concernent des problématiques identifiées dans le diagnostic et relevées par les acteurs du territoire mais qui ne sont pas encore suffisamment matures pour faire l'objet d'une fiche-action : contenu à préciser et porteur à identifier. Les chantiers bénéficieront d'un suivi de la coordinatrice pour leur approfondissement sur la durée du contrat ; le CLS jouant un rôle de veille et d'accompagnement.

### AXE 1 : Renforcer l'offre de soins et la prise en charge des publics

Objectif intermédiaire 1.1. Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels		
ACTION 1.1.1	INTITULE DE L'ACTION	LEVER LES FREINS AUX CONDITIONS D'INSTALLATION ET D'EXERCICE
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le territoire pour attirer de nouveaux professionnels sur le territoire,</li> <li>- Eviter la fuite des professionnels et leur désintérêt vis-à-vis du métier,</li> <li>- Identifier les freins et les leviers à l'installation et répondre aux besoins des professionnels en poste et des futurs professionnels.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	1. Construire une grille d'audit à déployer auprès de l'ensemble des professionnels de santé libéraux et dans les structures sanitaires et médico-sociales afin de recueillir : Perception de leur profession : motivations, contraintes, qualité de vie, équilibre vie professionnelle/vie privée Attentes et axes d'amélioration.



		<p>2. A partir des résultats de l'audit :</p> <p>Créer une plateforme collaborative territoriale d'accompagnement à l'installation, fort de l'expérience déployée dans les Pyrénées-Atlantiques avec le dispositif Présence Médicale 64,</p> <p>Développer une démarche de marketing territorial à destination de l'ensemble des professionnels et faire le lien avec les instituts de formation des différents professionnels : IFSI, IFAS, IFAP, Universités, CFA, lycées professionnels... pour promouvoir les métiers et leur exercice sur notre territoire,</p> <p>Développer une offre de formation territoriale en mettant en lien les différents partenaires et structures. (Exemples de formations : repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie, risque suicidaire, violences intrafamiliales, protection de l'enfance ; ou de centres de formations : IFSI, IFAS, IFAP...).</p> <p>3. Promouvoir les métiers de la santé dans les collèges et les lycées, et lors des forums. Accueillir les jeunes dans les structures dans le cadre de stages immersifs « Vis ma vie ».</p>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	CPTS du territoire, Pays Barval
<b>Objectif intermédiaire 1.2 : Développer les pratiques innovantes et alternatives en complémentarité de l'offre existante</b>		
<b>ACTION 1.2.1</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>FACILITER L'ACCES AUX SOINS EN AGISSANT SUR LES SOLUTIONS DE MOBILITE</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre plus accessible les services et l'offre de soins aux personnes les plus isolées ou celles n'ayant pas de professionnels de santé à proximité,</li> <li>- Faciliter l'accès aux soins aux personnes les plus éloignées de l'offre :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déployer des solutions « d'aller-vers » sur le territoire,</li> <li>2. Faciliter la mobilité des personnes vers l'offre de soins (cette modalité est aussi traitée dans la fiche action transversale 2.2.1).</li> </ol> </li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<p><b>1.</b> Mettre en place un groupe de travail pour développer les solutions d'« aller-vers » les plus adaptées sur les territoires et identifier plus précisément les besoins, Exemples de modalités : téléconsultations, consultations avancées, permanences d'associations de prévention, PMI, bus itinérant. Communiquer auprès des professionnels de santé, du social et du médico-social, ESMS, communes, CCAS pour relayer l'information auprès des populations, Identifier des lieux ressources pour mettre en place ces dispositifs d'« aller-vers » : lieux fixes ou bus aménagé.</p> <p>Transposer des dispositifs présents sur d'autres territoires, vers ceux non-pourvus</p> <p><b>2.</b> Déployer le dispositif de la CPAM permettant aux publics d'accéder à leur centre d'examen de santé à Bègles, pour bénéficier d'un bilan de santé gratuit. La CPAM de Gironde met à disposition des minibus adaptés pour permettre aux personnes de se rendre dans ce centre.</p> <p>Communiquer sur ce dispositif auprès des professionnels, Identifier les personnes intéressées et assurer la coordination avec la CPAM grâce à un interlocuteur unique, Assurer le suivi de ces personnes après leur bilan.</p>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	CH d'Arcachon, CPAM de Gironde.
<b>Objectif intermédiaire 1.3 : Accompagner les publics vulnérables pour lever les freins (financiers, de mobilité, méconnaissance...) de recours aux soins</b>		
<b>ACTION 1.3.1</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>RENDRE VISIBLE L'OFFRE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS ET DU GRAND PUBLIC</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux professionnels et au grand public d'avoir connaissance de l'offre de soin présente sur le territoire et de la façon dont s'en saisir,</li> <li>- Recenser les ressources et les manques sur le territoire,</li> <li>- Articuler les différents dispositifs existants,</li> </ul>



		- Favoriser la mise en réseau des professionnels.
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	- Créer un groupe de travail pour mettre en réseau les CPTS, la PTA-DAC, les établissements de santé, les ESMS, autres partenaires afin de mutualiser les travaux, identifier ressources existantes et en créer de nouvelles si nécessaire... - Réfléchir collectivement à des moyens de communication pour les usagers : qu'est ce qui pourrait être bénéfique à l'ensemble des usagers ? Comment communiquer auprès d'eux ? Déclinaison en fonction des publics ? - Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les aidants, le lien pourra être fait avec la fiche-action 2.1.1.
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	DAC 33
<b>ACTION 1.3.2</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>DEVELOPPER LA PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS) MOBILE DANS LES TERRITOIRES NON COUVERTS</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	- Faire mieux connaître la PASS auprès des professionnels, des élus, des bénévoles et du public, - Identifier les vulnérabilités pour connaître les besoins et favoriser l'accessibilité à la PASS, - Permettre l'implantation de la PASS dans des territoires actuellement non-couverts, - Argumenter un plaidoyer pour renforcer la PASS : augmenter les ressources humaines voire la diversifier avec des nouvelles spécialités médicales.
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	- Présenter la PASS, son rôle, ses missions auprès des élus et services municipaux mais aussi ses besoins, ses problématiques, ses ressources - Mettre en relation la PASS du CH d'Arcachon et les communes, notamment services sociaux, pour connaître les besoins et cibler les publics, - Organiser un temps de rencontre entre la PASS et les professionnels de la CPTS du territoire pour faire connaître le dispositif et faciliter l'orientation des publics, - Identifier conjointement (PASS et communes), les lieux les plus pertinents pour mettre en place des permanences. - Identifier les locaux les mieux adaptés pour accueillir les permanences de la PASS, - Préparer un plaidoyer pour augmenter ou diversifier les effectifs de la PASS, en fonction des besoins.
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	PASS du CH d'Arcachon
<b>ACTION 1.3.3</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>AMELIORER LA COORDINATION DES PROFESSIONNELS POUR FACILITER LA PRISE EN SOIN DES PERSONNES SOUS TUTELLE</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	- Améliorer l'accompagnement et la prise soins de ces publics, - Eviter les ruptures de soins, - Améliorer la coordination et la concertation entre les différents acteurs, - Améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables et de leur entourage et leur prise en soin en renforçant l'intervention concertée des acteurs de proximité.
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	Organiser et animer une table ronde à destination des professionnels sur chaque territoire de santé du département de la Gironde autour de la place des Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) dans le parcours de santé, avec l'appui de l'intervention du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : - Favoriser l'interconnaissance et l'émergence d'une culture commune autour du rôle du coordinateur de parcours DAC et du MJPM indépendant ou en association tutélaire, autour des limites de chacun et appréhender les enjeux éthiques de l'accompagnement d'une personne vulnérable. (Qui fait quoi dans une situation ? définition des métiers ? critères d'orientation, difficultés auxquelles ils sont confrontés dans la pratique, ...) - Favoriser l'articulation MJPM/DAC, - Favoriser l'amélioration de l'efficacité de pratiques professionnels des acteurs, - Questionner les représentations.
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	DAC 33



Objectif intermédiaire 1.4 : Développer à l'échelle du territoire du Pays Barval une organisation permettant de répondre aux soins non programmés		
<b>ACTION 1.4.1</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>DEVELOPPER ET VALORISER DES DISPOSITIFS ET INITIATIVES PERMETTANT DE PRENDRE EN CHARGE LES PETITES URGENCES</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<p>Apporter une réponse aux soins non-programmés est une des missions des CPTS, c'est pourquoi le CLS n'ira pas se substituer à cette mission. Par contre en complément, il s'agira pour le CLS de répondre aux objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser la communication des actions entreprises par les CPTS pour améliorer la prise en charge des soins non programmés de ville et ce, auprès des habitants du territoire, des services communaux, des touristes et des professionnels en contact avec ces populations,</li> <li>2. Avoir une vision plus précise de la population touristique le territoire pour anticiper les besoins en soins et adapter les supports de communication.</li> </ol>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Être le relais des supports et des actions de communications : exemples : diffusion des informations, affiches ou flyers sur les sites internet des communes, mairies, CCAS, magazines et/ou newsletter, offices de tourisme...</li> <li>2. Recenser et cartographier par communes et intercommunalités la population touristique.</li> </ol>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	CPTS



## AXE 2 : Soutenir l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi que leur entourage

Objectif intermédiaire 2.1. Accompagner les aidants		
ACTION 2.1.1	INTITULE DE L'ACTION	DEVELOPPER UNE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REPIT POUR LES AIDANTS SUR LE TERRITOIRE
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre lisible et accessible l'offre sur le territoire pour les aidants,</li> <li>- Harmoniser les ressources à disposition des aidants sur l'ensemble du Pays Barval,</li> <li>- Créer des espaces ressources de proximité, identifiés sur chaque EPCI,</li> <li>- Proposer des solutions de répit pour les aidants,</li> <li>- Adapter un accompagnement aidants/aidés aux besoins des personnes.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les initiatives et ressources sur chaque territoire,</li> <li>- Créer ou s'appuyer sur des structures existantes pour développer 3 antennes de proximité dans l'aide (1 par EPCI), ayant une même cohérence d'action :            Plateforme de répit (ARS – 2023) : lieu regroupant une équipe des professionnels (psychologue, assistante sociale, ergothérapeute...), proposant des actions à destination des aidants et aidants/aidés, analyse de pratiques...            Création d'un CLIC niveau 3 : centre local d'information et de coordination : informer, conseiller, orienter les aînés et leurs familles + assistante sociale qui se déplace à domicile.</li> <li>- Proposer des ateliers et des sensibilisations à destination des aidants,</li> <li>- Communiquer sur l'offre existante en s'appuyant sur différents relais : Conseil Départemental, établissements médico-sociaux, collectivités, CCAS, Maison France Service, services de proximité, Education Nationale, professionnels de santé via les CPTS, Pôle de Santé, Hôpital Privé Wallerstein.</li> <li>- Identifier ou créer des solutions de répit sur le territoire – exemples :            Créer un accueil de jour itinérant sur le Val de l'Eyre,            Développer les solutions d'hébergements de loisir (camping municipal, gîtes...) adaptées aux personnes âgées et/ou handicapées en s'appuyant par exemple sur le label « Tourisme et Handicap » ou le Réseau Passerelles.</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	A définir.
Objectif intermédiaire 2.2 : Consolider le parcours et l'offre de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap		
CHANTIER 1	INTITULE DE L'ACTION	FAVORISER L'ACCES A L'OFFRE DE SANTE EN AGISSANT SUR LA MOBILITE
	OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déployer la télésanté de manière adaptée : aux pathologies, aux personnes, aux praticiens (lien avec la fiche-action 1.2.1),</li> <li>2. Développer les dispositifs mobiles de façon équitable sur le territoire,</li> <li>3. Travailler avec les plateformes de transport à la demande (TAD) des 3 territoires pour développer une réponse de mobilité adaptée, opérationnelle et harmonisée,</li> <li>4. Accompagner les personnes et les aidants sans motivation à sortir de chez eux (lien avec la fiche-action 4.2.2),</li> <li>5. Former les transporteurs aux spécificités liées aux personnes âgées et personnes en situation de handicap (lien avec la fiche-action 2.2.2).</li> </ol>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 et 2. Ces objectifs seront traités dans le cadre de la fiche action 1.2.1 : faciliter l'accès aux soins en agissant sur les solutions de mobilités,</li> <li>3. Mettre en place un groupe de travail (plateformes mobiles, EPCI, les structures sociales accueillant du public âgé ou en situation de handicap, sociétés de transport privées), pour développer une réponse à l'échelle du territoire et faciliter le déplacement des personnes vers l'offre de soins,</li> </ol>



		<p>4. Soutenir la motivation à sortir de chez soi et à se remobiliser Impliquer les aidants et les professionnels de santé et de l'aide à domicile dans la motivation et l'organisation des déplacements. Lien à faire avec la fiche-action 4.2.2. : favoriser l'activité physique de loisir pour les 0-6 ans et les publics vulnérables.</p> <p>5. Cet objectif sera traité dans la fiche-action 2.2.2.</p>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	A définir
<b>ACTION 2.2.2</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>FORMER LES PROFESSIONNELS EN CONTACT AVEC LES PERSONNES AGEES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LEURS SPECIFICITES</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une meilleure prise en charge de ces publics,</li> <li>- Recenser les outils et formations disponibles sur le territoire ou à plus grande échelle, sur les spécificités de ces publics et de leur prise en charge,</li> <li>- Développer la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques entre les professionnels en contact avec ces publics.</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un état des lieux des centres de formations et formations disponibles sur le territoire et sur le département et des événements liés à ces publics (semaines d'information sur la santé mentale, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, journée internationale des personnes handicapées, journée Mondiale Alzheimer...),</li> <li>- Communiquer auprès des structures et professionnels en contact avec ces publics sur l'offre disponible et les modalités de formation,</li> <li>- Sensibiliser les professionnels de terrain aux particularités de la prise en charge de ces publics,</li> <li>- Organiser des ½ journées d'échanges de pratiques pour évoquer les freins rencontrés et faciliter la prise en charge des publics.</li> </ul>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	ADAPEI + EHPAD Saint Dominique
<b>Objectif intermédiaire 2.3 : Favoriser une meilleure compréhension de l'offre de prise en charge à destination des habitants du territoire</b>		
<b>Se référer à la fiche-action 2.1.1</b>		
<b>Objectif intermédiaire 2.4 : Consolider le parcours et l'offre de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap</b>		
<b>CHANTIER 2</b>	<b>INTITULE DU CHANTIER</b>	<b>METTRE EN PLACE UNE COORDINATION DES SORTIES D'HOSPITALISATION POUR LE RETOUR A DOMICILE DES PERSONNES VULNERABLES</b>
	<b>CONSTATS</b>	<p>Les sorties d'hospitalisation sont une période souvent charnière dans la prise en charge des patients, d'autant plus pour les publics isolés ou vulnérables. Elles nécessitent une coordination entre de nombreux professionnels de divers champs, qui n'est pas toujours opérante.</p> <p>Les professionnels interrogés dans le cadre de l'enquête de relevés de besoins sur le territoire ont identifié différentes problématiques à ce sujet : manque d'anticipation et d'accompagnement lors des sorties d'hospitalisation, nécessité d'améliorer la coordination entre les partenaires et manque d'étude et de prise en compte de la situation sociale des personnes avant leur sortie, et manque de ressources pour accompagner les patients une fois à domicile (particulièrement les professionnels du soin et de l'aide à domicile).</p> <p>Sur le Pays Barval, cette mission est notamment assurée par le DAC-PTA 33 (Dispositif d'Appui à la Coordination), porté par l'association Giron'DAC.</p>
	<b>OBJECTIFS VISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la coordination entre les professionnels des secteurs sanitaire (hospitalier, libéral), social et médico-social pour fluidifier les sorties d'hospitalisation,</li> <li>- Harmoniser les pratiques,</li> <li>- Mieux prendre en compte les situations sociales des patients afin d'anticiper les sorties et d'améliorer l'accompagnement.</li> </ul>
<b>C H</b>	<b>INTITULE DU CHANTIER</b>	<b>DEVELOPPER DES LIEUX D'ACCUEIL TEMPORAIRES, ESPACES TAMPON ENTRE L'HOPITAL ET LE DOMICILE</b>



<b>CONSTATS</b>	<p>En lien avec le chantier précédent, certains patients ne sont pas en capacité, physique et/ou psychologique, de regagner leur domicile suite à une hospitalisation ou les conditions ne sont pas réunies pour assurer un retour à domicile dans de bonnes conditions : professionnels du soin et de l'aide à domicile insuffisants, personnes isolées ou démunies...</p> <p>Les places d'accueil temporaires sur le territoire (EHPAD, SMR<sup>1</sup>...) sont insuffisantes, en particulier sur le Val de l'Eyre.</p>
<b>OBJECTIFS VISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les places d'accueil temporaire sur le territoire,</li> <li>- Fluidifier le parcours de soins de personnes vulnérables.</li> </ul>

---

<sup>1</sup> SMR : Soins Médicaux de Réadaptation.



### AXE 3 : Améliorer les accompagnements en santé mentale

#### Objectifs intermédiaire 3.1 : Renforcer et structurer l'offre en santé mentale

ACTION 3.1.1	INTITULE DE L'ACTION	PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE ET L'OFFRE DU TERRITOIRE AUPRES DU GRAND PUBLIC
	OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place annuellement la semaine d'information sur la santé mentale (SISM) sur l'ensemble du territoire en lien avec le CLSM de la COBAS et la fiche action 19.2 du PTSM de Gironde,</li> <li>2. Améliorer la communication sur la thématique auprès du grand public et des professionnels.</li> </ol>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les SISM : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe de travail co-porté CLS/CLSM pour mettre en œuvre des événements en lien avec les thématiques de l'année en cours et les actions déjà initiées sur le territoire,</li> <li>- Faire le lien avec les autres CLS et CLSM de Gironde pour mettre en place des actions communes,</li> <li>- Communiquer sur les événements de la SISM auprès du grand public et des professionnels,</li> <li>- Renseigner ces événements sur le site national : <a href="http://www.semaines-sante-mentale.fr">www.semaines-sante-mentale.fr</a></li> </ul> </li> <li>2. Communiquer sur la thématique, les ressources et les outils déjà existants auprès du grand public et des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les outils et ressources disponibles ainsi que les publics cibles,</li> <li>- Identifier les lieux et structures auprès de qui relayer l'information,</li> <li>- Diffuser le flyer créé via le PTSM au sein de lieux identifiés,</li> <li>- Ajouter les numéros utiles sur les sites internet des communes,</li> <li>- Communiquer auprès des professionnels non-médicaux sur les formations en santé mentale type PEGASE,</li> <li>- Réaliser annuellement des rencontres à thème (santé mentale et jeunesse, santé mentale et addictions...) entre professionnels,</li> <li>- Organiser des temps forts auprès des professionnels de santé libéraux en s'appuyant sur les CPTS du territoire</li> </ul> </li> </ol>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	UNAFAM 33
ACTION 3.1.2	INTITULE DE L'ACTION	CREER DES ESPACES RELAIS DE PROXIMITE EN SANTE MENTALE
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager et développer l'accessibilité à l'offre de soins,</li> <li>- Pallier à l'éloignement des structures de soin à l'échelle du territoire,</li> <li>- Faire face aux difficultés de mobilité rencontrées par les différents publics,</li> <li>- Proposer des solutions complémentaires et alternatives en lien avec l'offre existante.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les consultations en télé-médecine dans des lieux de proximité comme les CCAS, centres sociaux ou services de proximité, en partenariat avec les CMP du territoire,</li> <li>- Définir une procédure entre la structure d'accueil et le centre de soins,</li> <li>- Communiquer sur le dispositif auprès des acteurs de proximité, du social, du médico-social et de la santé.</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	CH de Cadillac - CMP Cestas
Objectif intermédiaire 3.2 : Promouvoir la prise en charge précoce		



ACTION 3.2.1.	INTITULE DE L'ACTION	<b>AMELIORER LE REPERAGE ET LA PRISE CHARGE PRECOCE</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le lien entre les structures et les acteurs qui repèrent et prennent en charge les personnes en souffrance psychique,</li> <li>- Coordonner et permettre le suivi du parcours de soins,</li> <li>- Outiller les professionnels pour leur permettre de repérer puis d'orienter les personnes en souffrance et ainsi apporter une réponse plus efficace, notamment dans le cadre de situation d'urgence (lien avec le CLSM),</li> <li>- Rendre visible et accessible à tous l'offre de soin (lien avec la fiche-action 3.1.1).</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre de formation globale et actualisée à destination des professionnels et partenaires, pour permettre le repérage et l'orientation vers les structures et professionnels adaptés, en s'appuyant sur les formations déjà existantes (premiers secours en santé mentale (PSSM), formation Sentinelle (Rénovation)...),</li> <li>- Créer une convention de partenariat entre les structures soignantes et opérantes pour une meilleure orientation et coordination,</li> <li>- Communiquer sur les outils disponibles pour les professionnels et le grand public permettant de répondre à leurs interrogations sur la santé mentale et les orienter vers les ressources du territoire (professionnels, associations, structures de soin...) (lien avec la fiche action 3.1.1).</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	A définir
<b>Objectif intermédiaire 3.3 : Améliorer la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et de leurs auteurs</b>		
ACTION 3.3.1	INTITULE DE L'ACTION	<b>RENDRE LISIBLE LES RESSOURCES SUR LE TERRITOIRE AUPRES DES PROFESSIONNELS POUR AMELIORER L'ORIENTATION ET LA PRISE EN CHARGE</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre lisibles et accessibles auprès des professionnels, les ressources sur territoire : modalités de contact, les missions assurées par les associations et autres structures comme le CH d'Arcachon, liste des interlocuteurs...</li> <li>- Permettre une orientation plus précoce et plus rapide en améliorant la coordination entre les professionnels.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une plaquette « d'identification » des lieux et structures ressources des VIF : support unique à destination des professionnels</li> <li>- Repérer tous les professionnels pouvant être destinataires de la plaquette (professionnels de santé, du médico-social, social, éducatif, institutions, communes...),</li> <li>- Assurer une veille pour permettre de mettre à jour la plaquette.</li> <li>- Organiser des rencontres interprofessionnelles annuelles autour des cas complexes de VIF, pour échanger sur les manques et difficultés rencontrées.</li> <li>- Participer à des formations ou des sensibilisations sur la thématique</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	Association Solidarité Femmes Bassin
CHANTIER 4	INTITULE DE L'ACTION	<b>SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser le grand public à la thématique,</li> <li>- Faire évoluer les représentations et les pratiques vis-à-vis des relations hommes/femmes.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la formation des professionnels intervenants auprès du public</li> <li>- Développer l'information et la sensibilisation du public, notamment auprès des enfants et des jeunes dans le milieu scolaire,</li> <li>- Développer la coordination entre les différentes structures pour que les professionnels sachent vers qui orienter en cas de violences avérées, déclarées ou suspectées (lien avec l'action 3.3.1),</li> <li>- Développer des actions complémentaires à celles menées par l'UVIC du CH d'Arcachon, notamment sur les territoires non couverts.</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	A définir



## AXE 4 : Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé

Objectif intermédiaire 4.1. : Soutenir la parentalité de la grossesse jusqu'à l'adolescence		
ACTION 4.1.1	INTITULE DE L'ACTION	<b>CREER UN ESPACE RESSOURCE DEDIE A LA PARENTALITE (DE LA GROSSESSE A L'ADOLESCENCE)</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les ressources du territoire, les besoins et les manques en termes d'accompagnement à la parentalité : de la grossesse jusqu'à l'adolescence,</li> <li>- Créer des espaces de concertation entre les professionnels sur la thématique,</li> <li>- Proposer aux parents un lieu ressource et identifié pour les accompagner dans leur fonction parentale.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un groupe de travail pluridisciplinaires pour étudier la faisabilité et la mise en place d'un ou de plusieurs lieux ressources sur le territoire : quels seraient les besoins, les objectifs, les partenaires à mobiliser, les ressources existantes ou nécessaires, les lieux et modalités d'implantations, les expériences sur lesquelles s'appuyer, les outils à intégrer, les actions et les outils à proposer...</li> <li>- Suite aux réunions du groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un lieu ressource pour les parents, central sur le territoire, en s'appuyant sur le projet de la ville de Biganos,</li> <li>Identifier des lieux de proximité au sein d'autres communes, pour décliner l'espace parentalité à l'échelle du territoire,</li> <li>Proposer des sensibilisations, des temps de rencontre à destination des professionnels et mettre à leur disposition des ressources sur la thématique,</li> <li>Proposer des actions à destination des parents en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Décliner la politique des 1000 premiers jours de l'enfant sur le territoire : projet CAF/ARS de créer une Maison des 1000 premiers jours de l'enfant sur le territoire (COBAN),</li> <li>Créer un inventaire des personnes ressource et des dispositifs présents sur le territoire.</li> </ul> </li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	A définir
Objectif intermédiaire 4.2. : Développer et coordonner les démarches de prévention		
ACTION 4.2.1	INTITULE DE L'ACTION	<b>METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS POUR « ALLER VERS » LES JEUNES</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le lien avec les jeunes,</li> <li>- Créer des espaces de confiance avec les publics,</li> <li>- Sensibiliser les jeunes aux questions de santé qui les préoccupent : thématiques choisies par les jeunes eux-mêmes,</li> <li>- Faciliter l'accès et la connaissance de l'offre de soins.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<p>En s'appuyant sur l'action déployée sur le Val de l'Eyre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un relevé de besoins auprès des jeunes du territoire, en matière de santé,</li> <li>- outiller le référent jeune sur la thématique de la santé : les structures ressources et vers qui orienter en fonction du besoin, l'offre de soins destinée au public...</li> <li>- déployer des actions de sensibilisation en appui avec les associations de prévention du territoire,</li> <li>- mettre à disposition des jeunes des informations concernant l'offre de soins et les orienter vers les professionnels.</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	A définir
ACT ION	INTITULE DE L'ACTION	<b>FAVORISER L'ACTIVITE PHYSIQUE DE LOISIRS POUR LES 0-6 ANS ET LES PUBLICS VULNERABLES</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et valoriser l'offre sur le territoire,</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et mobiliser les populations à l'intérêt de pratiquer une activité physique régulière,</li> <li>- Développer des supports de communication adaptés aux différents publics cible.</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un groupe de travail thématique,</li> <li>- Réaliser un état des lieux de l'existant de l'activité physique de loisir dans chaque collectivité (infrastructures, actions/projets, ressources, clubs sportifs...) et pour chaque public cible,</li> <li>- Créer des supports de communication pour faire connaître l'offre auprès des professionnels de santé, des points infos jeunes, Mission Locale, CCAS, services Petite Enfance, FJT, MDA, structures accueillant des personnes en situation de handicap et auprès des publics en prenant en compte la littératie en santé,</li> <li>- Valoriser l'activité physique auprès des différents publics via des actions de sensibilisation ou s'appuyant par exemple sur une expérimentation de marketing social pour un public précis.</li> </ul>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	Centre Hospitalier d'Arcachon au travers de la Maison Sport Santé.
<b>ACTION 4.2.3</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITE ET ACCESSIBLE A TOUS</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et outiller les acteurs du territoire sur la thématique</li> <li>- Sensibiliser les publics cibles à une alimentation locale et de qualité</li> <li>- Favoriser l'accès à une alimentation favorable à la santé</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier l'opportunité et la faisabilité de la mise en place du projet d'ordonnance verte auprès de femmes enceintes du territoire et le déployer le cas échéant, en lien avec le PAT,</li> <li>- Organiser des formations/sensibilisations auprès de professionnels en contact avec des publics cibles (personnes en situation de précarité, familles, jeunes, enfants...),</li> <li>- Mettre en œuvre un Défi Foyers A Alimentation Positive (FAAP) sur le territoire en lien avec le PAT,</li> <li>- Mettre en place d'autres projets en partenariat avec le PAT et les autres acteurs du territoire sur la thématique, en fonction des besoins et des opportunités comme le projet Frigo Zéro Gaspi</li> </ul>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	CLS Pays BARVAL et PAT Pays BARVAL
<b>Objectif intermédiaire 4.3. : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique</b>		
<b>ACTION 4.3.1</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>DEPLOYER UN PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE POUR LES PATIENTS POLYPATHOLOGIQUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<p>Déployer 4 nouveaux sites sur le territoire (2 sur la COBAN et 2 sur la Communauté de Communes du Val de l'Eyre), de programmes polyopathologiques, pour les patients résidents sur ces territoires, d'ici 2025.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier et mettre en place les nouveaux sites en fonction de l'accessibilité sur les différentes communes,</li> <li>2. Orienter les personnes atteintes de maladies chroniques vers l'offre grâce aux professionnels de santé, les collectivités ou les institutions,</li> <li>3. Valoriser la nouvelle offre auprès du grand public, des professionnels de santé et des professionnels relais.</li> </ol>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontrer les élus des communes des 2 EPCI concernés pour recueillir les besoins en ETP : temps d'échanges avec les collectivités et les professionnels de santé du territoire pour faire connaître l'ETP et cibler les lieux d'implantations en fonction du public : quels seraient les sites/communes les plus pertinentes, quelles sont les conditions matérielles et organisationnelles à prévoir...</li> <li>2. Présenter l'ETP et valoriser l'offre auprès des professionnels relais sur le territoire.</li> </ol>



		3. Rencontrer les CPTS et autres professionnels de santé.
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	Pôle ETP Nouvelle-Aquitaine



## AXE 5 : Créer des environnements favorables à la santé

Objectif intermédiaire 5.1 : Améliorer la qualité de l'environnement extérieur		
ACTION 5.1.1	INTITULE DE L'ACTION	<b>PREVENIR LA PROLIFERATION DE MOUSTIQUES</b>
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la communication sur l'ensemble du territoire,</li> <li>- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des publics scolaires,</li> <li>- Etendre les actions mises en place par le SIBA, sur le territoire du Val de l'Eyre.</li> </ul>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer le besoin en termes de lutte contre la prolifération du moustique (commun et tigre) sur le Val de l'Eyre et recenser ce qui est déjà entrepris sur ce territoire : organiser une rencontre avec les élus et les techniciens des communes et les services concernés,</li> <li>- Déployer des actions adaptées (communication auprès du grand public, sensibilisation auprès des services municipaux...) aux besoins identifiés en s'appuyant sur des ressources locales ou régionales (SIBA, Altopictus...),</li> <li>- Pour les scolaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>définir avec les services de la DSDEN le public cible : tranches d'âges, intervention en milieu scolaire ou ALSH, format d'intervention...</li> <li>faire connaître le manuel de défense du moustique tigre à destination des élèves de cycle 3 (lemoustiquetigre.fr).</li> </ul> </li> <li>- Mise en œuvre des sessions de sensibilisation dans les 3 EPCI,</li> <li>- Proposer le déploiement de l'exposition « le moustique tigre – l'exposition ».</li> </ul>
	PORTEUR PRE IDENTIFIE	SIBA, ARS NA – DD33
Objectif intermédiaire 5.2 : Favoriser la prise en compte des impacts des politiques locales sur la santé		
CHANTIER 5	INTITULE DE L'ACTION	<b>DEVELOPPER DE NOUVELLES FORMES D'HABITAT A DESTINATION DES PUBLICS VULNERABLES</b>
	DESCRIPTION DES MODALITES	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir de nouvelles résidences de logements à destination des toutes les générations, qui se caractériseraient par une diversité de et de financements publics, dans le respect du principe de mixité sociale, dont une (ou plusieurs) résidence ciblée pourrait être le support d'un projet social porté par une structure compétente, dans le but de créer du lien entre les générations autour d'espaces partagés,</li> <li>2. Recenser les personnes disposant de logements ou de chambres disponibles puis mettre en relation ces propriétaires avec des personnes en recherche de logement (sur le modèle de la plateforme précitée Un Deux Toit). Pour ce faire, assurer une médiation, un suivi et un accompagnement de la mise en relation entre le propriétaire et le locataire (sélection du candidat, suivi de la situation, collectivité qui pourrait se porter caution...) jusqu'à la fin du contrat de location. Créer une charte pour encadrer la mise à disposition d'une chambre ou d'un logement par l'habitant.</li> <li>3. Renforcer les règles de mise en location de courte durée de type Airbnb pour favoriser les locations à l'année, comme cela est fait sur d'autres territoires en tension comme le Pays Basque.</li> </ol>



		4. Expérimenter sur un territoire, une colocation intergénérationnelle.
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	A définir
<b>ACTION 5.2.2</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>COORDONNER LE RESEAU D'ACTEURS POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRECARITE ENERGETIQUE</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détecter les logements en situation de non décence / indigne / insalubre / péril et précarité énergétique sur l'ensemble du territoire, puis, le cas échéant, engager les procédures réglementaires coercitives de régularisation,</li> <li>- Apporter des solutions aux propriétaires et aux locataires pour rénover leurs logements,</li> </ul> <p>Pour les propriétaires occupants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la coordination entre les acteurs pour faciliter le traitement des situations problématiques identifiées, comme dans le cas du syndrome de Diogène,</li> <li>Rendre accessible aux propriétaires, notamment pour les personnes âgées en perte d'autonomie, les dispositifs d'accompagnement et d'aides disponibles pour rénover le logement et favoriser le maintien à domicile.</li> </ul> <p>Pour les locataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre lisibles et accessibles les droits et les ressources disponibles sur les territoires.</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les élus, les professionnels intervenants à domicile et/ou auprès de population précaire (professionnels l'Aide à domicile, de santé, du social, mandataires (tutelle et curatelle), agents recenseurs...) au repérage les logements en situation de non décence / indigne / insalubre / péril et précarité énergétique et les orienter vers un professionnel « ressource » sur chaque territoire,</li> <li>- Coordonner les acteurs concernés par les problématiques d'habitat en situation de non décence / indigne / insalubre / péril et précarité énergétique, ou d'aménagement du lieu de vie (pour les personnes en perte d'autonomie), afin d'améliorer la prise en charge et le traitement des situations identifiées,</li> <li>- Nommer une personne référente sur chaque commune et intercommunalité pour faire le lien avec cette cellule de coordination,</li> <li>- Recenser les acteurs, dispositifs disponibles sur le territoire et les faire connaître aux habitants,</li> <li>- Accompagner les foyers à la rénovation énergétique.</li> </ul>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	A définir
<b>ACTION 5.2.3</b>	<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<b>METTRE EN PLACE A TITRE EXPERIMENTAL UNE EVALUATION D'IMPACT EN SANTE (EIS) AUPRES D'UN PROJET D'URBANISME DU TERRITOIRE</b>
	<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les responsables territoriaux afin de choisir les options d'un projet qui seront favorables à la santé ou à la qualité de vie des habitants,</li> <li>- Mesurer l'impact potentiel d'un projet territorial sur la santé et la qualité de vie des habitants,</li> <li>- Faire évoluer la conception de la santé des acteurs territoriaux,</li> <li>- Favoriser la participation citoyenne afin que les habitants s'approprient le projet.</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DES MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les élus et les techniciens de collectivités pour présenter la démarche et relayer les expériences et plus-value d'autres territoires,</li> <li>- Identifier le ou les collectivités pouvant être intéressées par la démarche,</li> <li>- Sélectionner le projet pour l'EIS, rédiger le cahier des charges et choisir le prestataire,</li> <li>- Mettre en œuvre l'EIS</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer auprès des élus, services des collectivités et des habitants</li> <li>- Valoriser cette démarche auprès des élus et services des collectivités du Pays BARVAL</li> <li>- Assurer une veille sur les projets du territoire pouvant faire l'objet d'une future EIS.</li> </ul>
	<b>PORTEUR PRE IDENTIFIE</b>	Collectivité volontaire (soutiens : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine + IREPS Nouvelle-Aquitaine).